



DOCUMENTS A FOURNIR **Pour les subventions Transport**

A ramener dès que possible, **AVANT le 03/11/2024**

Carte Optile Collégien

- Demande de carte scolaire Bus tamponnée par l'école puis par la Mairie
- Justificatif de domicile de moins de trois mois

Carte Optile Lycéen ou Carte IMAGINE'R – Passe NAVIGO

Merci de scanner les pièces demandées et d'envoyer votre dossier par mail :
accueil@mairie-brieres.com

- Attestation d'abonnement (carte Imagin'R)
OU
Attestation de paiement (carte Optile Lycéen)
- RIB
- Certificat de scolarité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois

Tout dossier incomplet sera refusé.